



**SWORD**  
UPGRADE YOUR BUSINESS

## **Sword Group**

### **Modalités de mise à disposition des documents préparatoires à l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire du 28 avril 2010**

Saint Didier, Le 21 avril 2010

L'assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire des Actionnaires de Sword Group SE se tiendra le mercredi 28 avril 2010 à 10 heures, au siège social, 9, Avenue Charles de Gaulle, 69771 Saint Didier au Mont D'Or Cedex.

L'avis de réunion valant avis de convocation comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 22 mars 2010 (bulletin numéro 35).

Les modalités de participation et de vote à cette assemblée figurent dans cet avis.

Les documents prévus par l'article R. 225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'Assemblée, conformément aux dispositions réglementaires applicables :

Tout actionnaire a la faculté de poser des questions écrites. Celles-ci doivent être envoyées dans les délais légaux au siège social de la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration ou par voie électronique à l'adresse suivante : [stephanie.desmaris@sword-group.com](mailto:stephanie.desmaris@sword-group.com).

Tout actionnaire peut participer à l'Assemblée Générale personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions.

Seuls seront admis à l'assemblée, à voter par correspondance ou à s'y faire représenter, les actionnaires qui auront justifié de leur qualité :

- en ce qui concerne les titulaires d'actions nominatives, par l'inscription desdites actions en compte nominatif pur ou administré au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris ;
- en ce qui concerne les titulaires d'actions au porteur : par le dépôt à la Société Sword Group SE, 9 avenue Charles de Gaulle, 69771 Saint Didier au Mont D'Or Cedex (à l'attention de Stéphanie Desmaris), d'une attestation d'un intermédiaire habilité constatant l'enregistrement comptable des titres au troisième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

Les actionnaires pourront se procurer un formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration, au siège social.

Les demandes de formulaire unique pour voter par correspondance doivent être effectuées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, et parvenir à la société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée. Les indications de vote ne seront prises en compte que si les formulaires dûment remplis parviennent à la société trois jours au moins avant la réunion de l'assemblée.

Les informations relatives à l'Assemblée Générale peuvent être consultées sur le site internet de Sword Group SE à l'adresse [www.sword-group.com](http://www.sword-group.com) dans l'espace Investisseurs - Information Réglementées.

#### Relations Investisseurs

[e.stock@sword-group.com](mailto:e.stock@sword-group.com)

#### Relations Presse

[e.media@sword-group.com](mailto:e.media@sword-group.com)

Créé en décembre 2000  
PDG : Jacques Mottard  
DGD : Heath Davies  
DGD en charge des Finances :  
Françoise Fillot  
1 793 collaborateurs au 31/03/2010  
Coté sur Euronext Paris  
Compartment B  
Code ISIN : FR0004180578  
ICB : 972 Services Informatiques  
SBF 250 - IT CAC



© Sword Group  
9 Avenue Charles de Gaulle, 69771  
Saint Didier au Mont d'Or Cedex, France